

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-279-45

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance tenue le 4 juillet 2016, le premier projet de règlement numéro 01-279-45 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) », afin d'autoriser l'usage « Parc de stationnement commercial intérieur » à proximité des artères commerçantes, sous certaines conditions.

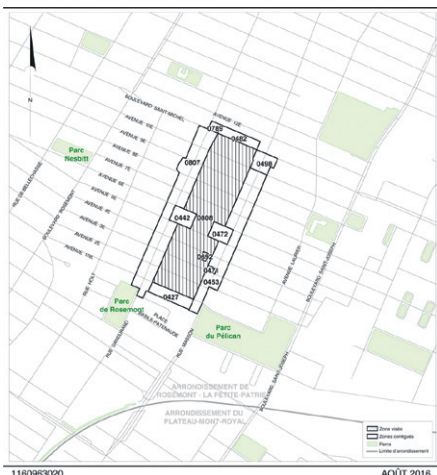
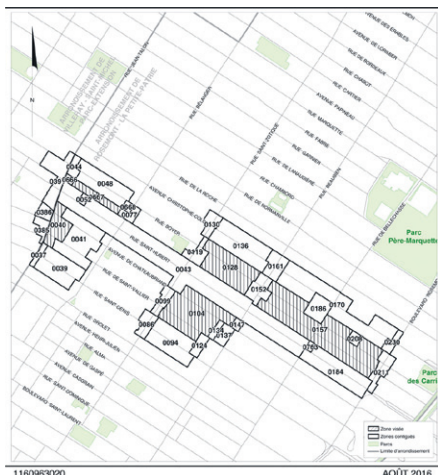
Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de règlement, le 8 août 2016 à 17 h au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement vise à permettre l'usage « Parc de stationnement commercial intérieur » à proximité des artères commerçantes situées dans certains secteurs de catégorie C.4 (2) et C.5, sous réserve de certaines conditions visant notamment à assurer l'intégration urbaine et architecturale de ce type de bâtiment.

Ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement vise les zones du territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie illustrées ci-dessous.



Le projet de règlement ainsi que l'illustration des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 h à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 12 juillet 2016.

Me Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA  
Secrétaire d'arrondissement